

Plein emploi national et plein emploi régional au Canada depuis la guerre

Pierre Harvey

Volume 32, Number 1, April–June 1956

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002770ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002770ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Harvey, P. (1956). Plein emploi national et plein emploi régional au Canada depuis la guerre. *L'Actualité économique*, 32(1), 5–26.
<https://doi.org/10.7202/1002770ar>

Plein emploi national et plein emploi régional au Canada depuis la guerre

Le Canada compte parmi les pays qui ont accepté avec le plus de ferveur le «devoir de plein emploi», du moins au niveau de l'administration centrale. La politique économique d'après-guerre y a été largement déterminée, en tous cas, par la préoccupation d'assurer de façon continue, la plus grande prospérité possible sans inflation trop poussée. Aidée par l'action puissante des forces de développement à long terme, cette politique semble avoir atteint une bonne part de ses objectifs, même si elle n'a pas empêché, à certains moments, l'apparition de poussées de chômage quand même assez sensibles.

Mais ce succès global se retrouve-t-il également réparti à travers l'ensemble du pays? Ou plus précisément, les taux moyens de chômage que l'on constate au Canada à un moment donné reflètent-ils les situations régionales particulières ou au contraire existe-t-il par région, une dispersion sensible autour de la moyenne nationale? C'est cette question que nous nous proposons d'examiner dans les pages qui suivent.

Pour évaluer le chômage, nous disposons au Canada, de deux sources officielles de renseignement. Le *Service National de Placement* compile, en effet, pour chaque période, les demandes actives d'emploi, alors que l'*Office Fédéral de la Statistique* évalue, par voie de sondage, et à intervalles réguliers, le nombre de personnes sans emploi et cherchant du travail. Mais les statistiques provenant de

Tableau I
Main-d'œuvre, chômage et taux de chômage,
Canada, 1945-1956¹

Date du sondage	Force de travail (,000)	Chômeurs ² (,000)	Taux ³ de chômage	Date du sondage	Force de travail (,000)	Chômeurs ² (,000)	Taux ³ de chômage
1945				1953			
17 nov.	4515	173	3.8	18 avril	5299	167	3.2
1946				16 mai	5380	115	2.1
13 fév.	4551	213	4.7	20 juin	5447	91	1.7
1 juin	4862	124	2.5	18 juil.	5576	91	1.6
31 août	5025	118	2.3	22 août	5569	93	1.7
9 nov.	4876	115	2.3	19 sept.	5454	85	1.6
1947				14 oct.	5407	112	2.1
1 mars	4729	140	3.0	21 nov.	5371	153	2.8
31 mai	4954	92	1.9	12 déc.	5330	192	3.6
16 août	5117	73	1.4	1954			
8 nov.	4968	87	1.7	23 jan.	5297	283	5.3
1948				20 fév.	5285	315	6.0
21 fév.	4847	156	3.2	20 mars	5291	321	6.1
5 juin	5035	81	1.6	17 avril	5312	306	5.8
4 sept.	5109	67	1.3	27 mai	5413	218	4.0
20 nov.	4961	105	2.1	19 juin	5483	186	3.4
1949				24 juil.	5577	172	3.1
5 mars	4870	197	4.0	21 août	5591	175	3.1
4 juin	5092	101	2.0	18 sept.	5505	168	3.0
20 août	5213	97	1.9	23 oct.	5482	180	3.3
29 oct.	5156	146	2.8	20 nov.	5438	215	4.0
1950				11 déc.	5435	248	4.6
4 mars	5048	306	6.1	1955			
3 juin ⁴	4892	137	2.8	22 jan.	5366	363	6.8
19 août	5266	101	1.9	19 fév.	5391	379	7.0
4 nov.	5138	114	2.2	19 mars	5400	401	7.4
1951				23 avril	5450	327	6.0
3 mars	5101	169	3.3	21 mai	5537	213	3.8
2 juin	5236	81	1.5	18 juin	5615	157	2.8
18 août	5327	76	1.4	23 juil.	5738	150	2.6
3 nov.	5205	97	1.9	20 août	5772	131	2.3
1952				17 sept.	5633	138	2.4
1 mars	5171	209	4.0	22 oct.	5619	142	2.5
31 mai	5335	106	2.0	19 nov.	5581	162	2.9
16 août	5435	86	1.6	10 déc.	5588	200	3.6
22 nov.	5320	114	2.1	1956			
13 déc.	5308	132	2.5	21 jan.	5517	286	5.2
1953				18 fév.	5524	308	5.6
24 janv.	5258	189	3.6	24 mars	5536	295	5.3
21 fév.	5251	181	3.6	21 avril	5583	257	4.6
21 mars	5250	187	3.3				

1. Sources:

a) *The Labour Force, nov. 1945 — January 1955*, Ref. Paper no 58, Ottawa, 1955, Tableau 13 (a) p. 71 et tableau 13 (d) p. 102.b) *La main-d'œuvre*, Bureau fédéral de la Statistique; relevés mensuels de février 1955 à avril 1956, tableau 12.

2. Personnes sans emploi, mais cherchant du travail.

3. P.c. des chômeurs par rapport à la main-d'œuvre.

4. Par suite des conditions particulières amenées par les inondations, le Manitoba n'est pas compris dans l'échantillonnage.

ces deux sources n'ont pas la même valeur, du moins au point de vue qui nous intéresse. Il y a d'abord une différence nette dans les définitions utilisées. Dans le cas de l'O.F.S., on considère comme «chômeur» quiconque au cours de la semaine de l'enquête n'a pas travaillé, mais a déclaré se chercher du travail¹. Une telle définition correspond assez bien, on le voit, à ce que l'on pourrait appeler le «chômage involontaire», à condition de ne pas prendre ce terme au sens trop strictement keynésien². En fait la définition retenue, donne lieu à des choix en ce qui concerne surtout le chômage partiel³. Mais pour que les séries gardent leur valeur il suffit que la ligne de partage choisie soit maintenue d'un bout à l'autre de la période étudiée comme c'est le cas en ce qui concerne les statistiques en question. Le S.N.P., de son côté, se contente d'additionner les «demandes actives d'emploi» à un moment donné; il lui est donc, d'une part, impossible d'éliminer complètement des statistiques ainsi obtenues ceux qui ont trouvé eux-mêmes du travail sans en aviser le Service, et, d'autre part, il ne peut tenir compte de ceux qui étant sans emploi, ne prennent cependant pas la peine de s'inscrire à un bureau de placement.

En second lieu, l'évaluation de l'O.F.S. résulte d'un sondage; il est alors possible de connaître la marge de l'erreur probable, ce qui n'est pas le cas en ce qui concerne les statistiques du S.N.P.⁴ Enfin, les compilations du S.N.P. proviennent d'un certain nombre de bureaux locaux répartis à travers l'ensemble du pays; mais cette répartition ne correspond pas nécessairement à celle de la population. On peut alors supposer que la densité régionale des bureaux et la propension plus ou moins élevée de la population locale à recourir à ces bureaux peut influencer la répartition

1. *The Labour Force* — Nov. 1945 — January 1955, Ref. Paper No 58, DBS, Ottawa, 1955, p. 6.

2. Keynes, on le sait, exclut de cette catégorie le «chômage de frottement» pour ne garder que le chômage strictement «conjuncturel». C'est là une distinction qui peut avoir un sens sur le plan analytique mais non sur le plan statistique. *Théorie générale de l'Emploi de l'Intérêt et de la Monnaie*, trad. franç., p. 37.

3. Pour la discussion de ces deux définitions et des problèmes qu'elles soulèvent, cf. A. Bergevin, *Il y a chômeurs . . . et chômeurs*, *L'Actualité Économique*, oct.-déc. 1954, pp. 551 et suiv.

4. Il y a 19 chances sur 20 pour que l'erreur probable ne dépasse pas les limites suivantes:

Résultats	Erreurs
10,000	4,000
50,000	8,000
100,000	11,000
500,000	25,000
1,000,000	33,000
5,000,000	54,000

Cf. *The Labour Force*, op. cit. pp. 7 et 8.

Tableau II

Main-d'œuvre, chômage et taux de chômage,
Maritimes, 1945-1956¹

Date du sondage	Force de travail (,000)	Chômeurs ² (,000)	Taux ³ de chômage	Date du sondage	Force de travail (,000)	Chômeurs ² (,000)	Taux ³ de chômage
1945				1953			
17 nov.	371	16	4.3	18 avril	381	24	6.3
1946				16 mai	406	16	3.9
13 fév.	385	25	6.5	20 juin	416	13	3.1
1 juin	422	20	4.7	18 juil.	434	13	3.0
31 août	430	19	4.4	22 août	424	11	2.6
9 nov.	424	18	4.2	19 sept.	414	12	2.9
1947				14 oct.	407	17	4.2
1 mars	415	19	4.6	21 nov.	407	19	4.7
31 mai	425	21	4.9	12 déc.	398	30	7.5
16 août	439	14	3.2	1954			
8 nov.	432	17	3.9	23 jan.	394	32	8.1
1948				20 fév.	387	38	9.8
21 fév.	417	25	6.0	20 mars	386	44	11.4
5 juin	422	14	3.3	17 avril	389	43	11.0
4 sept.	435	11	2.5	27 mai	405	28	6.9
20 nov.	431	17	3.9	19 juin	411	20	4.9
1949				24 juil.	417	15	3.6
5 mars	415	24	5.8	21 août	418	16	3.8
4 juin	430	17	4.0	18 sept.	414	13	3.1
20 août	440	14	3.2	23 oct.	412	15	3.6
29 oct.	421	21	5.0	20 nov.	410	21	5.1
1950				11 déc.	413	21	5.1
4 mars	415	39	9.4	1955			
3 juin	429	21	4.9	22 jan.	392	33	8.4
19 août	422	16	3.8	19 fév.	393	39	9.9
4 nov.	410	20	4.9	19 mars	394	45	11.4
1951				23 avril	397	34	8.6
3 mars	410	19	4.6	21 mai	412	24	5.8
2 juin	413	— ⁴	—	18 juin	419	17	4.0
18 août	416	— ⁴	—	23 juil.	431	18	4.2
3 nov.	403	— ⁴	—	20 août	431	16	3.7
1952				17 sept.	424	18	4.2
1 mars	383	22	5.7	22 oct.	425	17	4.0
31 mai	407	10	2.5	19 nov.	421	19	4.5
16 août	408	— ⁴	—	10 déc.	423	29	6.9
22 nov.	406	13	3.2	1956			
13 déc.	396	16	4.0	21 jan.	402	33	8.2
1953				18 fév.	407	36	8.8
24 jan.	394	22	5.6	24 mars	411	41	10.0
21 fév.	391	22	5.6	21 avril	416	44	10.6
21 mars	387	23	5.9				

1. Source: voir note 1, tableau I.

2. Personnes sans emploi, mais cherchant du travail.

3. P.c. des chômeurs par rapport à la main-d'œuvre.

4. Moins de 10,000.

régionale du chômage déclaré. L'enquête de l'O.F.S. touche au contraire à peu près également l'ensemble du territoire et elle n'est pas affectée, en tous cas, par les différences de comportement de la main-d'œuvre envers les organismes d'enregistrement. Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de recourir, pour les fins de notre analyse, aux statistiques de l'O.F.S. Nous les groupons dans les quatre tableaux des pages 6, 8, 10 et 12.

Mais même si ces statistiques couvrent l'ensemble du territoire national, nous ne prendrons en considération que l'Ontario, la province de Québec et les Maritimes. D'abord, l'évolution récente des Prairies et de la Colombie-Britannique a amené des transformations si profondes dans l'économie de ces régions qu'il serait risqué de chercher à établir des comparaisons, même approximatives avec les provinces plus «vieilles» qui constituent le centre et l'est du pays¹. Mais surtout, les effectifs ouvriers des Prairies et de la Colombie sont faibles, et les statistiques étant obtenues par la méthode de l'échantillonnage, les résultats se trouvent alors affectés d'erreurs probables relativement très élevées. En ce qui concerne les Prairies, dans 25 p.c. des enquêtes effectuées de la fin de 1945 au début de 1955, le nombre des chômeurs relevé se trouve ou inférieur ou tout juste égal au chiffre minimum de 10,000, nécessaire pour que l'évaluation conserve un peu de sens. Il en est presque de même dans le cas de la Colombie. Les statistiques sont non seulement alors sujettes à caution, mais les séries se trouvent si souvent interrompues qu'elles deviennent inutilisables, du moins pour le type d'analyse que nous envisageons ici. Cette dernière raison, parmi d'autres d'ailleurs, nous a aussi incités à laisser de côté le cas de Terre-Neuve, ce qui signifie que dans la «région des Maritimes», nous ne comprendrons que les trois provinces suivantes: Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard. Notons enfin que l'étude qui va suivre ne portera que sur les dix dernières années, car les statistiques que nous avons décidé d'utiliser ne remontent pas au delà de l'année 1945.

Ainsi délimitée la question que nous nous posions au début peut maintenant se reformuler comme suit: au cours des dix dernières années, le chômage a-t-il eu, à l'intérieur des trois régions choisies, une incidence à peu près comparable à celle qu'il avait alors sur

1. Cf., ci-après, «Tendances récentes des occupations au Canada», pp. 27-65.

Tableau III
Main-d'œuvre, chômage et taux de chômage,
Québec, 1945-1956¹

Date du sondage	Force de travail (,000)	Chômeurs ² (,000)	Taux ³ de chômage	Date du sondage	Force de travail (,000)	Chômeurs ² (,000)	Taux ³ de chômage
1945				1953			
17 nov.	1304	61	4.7	18 avril	1519	62	4.1
1946				16 mai	1524	44	2.9
13 fév.	1280	75	5.9	30 juin	1530	33	2.2
1 juin	1337	44	3.3	18 juil.	1581	37	2.3
31 août	1379	43	3.1	22 août	1593	42	2.6
9 nov.	1351	32	2.4	19 sept.	1572	33	2.1
1947				14 oct.	1565	40	2.6
1 mars	1318	45	3.4	21 nov.	1569	56	3.6
31 mai	1355	29	2.1	12 déc.	1558	70	4.5
16 août	1376	23	1.7	1954			
8 nov.	1381	22	1.6	23 jan.	1534	98	6.4
1948				20 fév.	1526	115	7.5
21 fév.	1351	48	3.6	20 mars	1524	123	8.1
5 juin	1392	25	1.8	17 avril	1527	115	7.5
1 sept.	1405	19	1.4	27 mai	1527	77	5.0
20 nov.	1391	31	2.2	19 juin	1542	69	4.5
1949				24 juil.	1579	74	4.7
5 mars	1380	67	4.9	21 août	1596	74	4.6
4 juin	1430	35	2.4	18 sept.	1584	65	4.1
20 août	1452	35	2.4	23 oct.	1572	71	4.5
29 oct.	1431	44	3.1	20 nov.	1571	82	5.2
1950				11 déc.	1566	85	5.4
4 mars	1403	101	7.2	1955			
3 juin	1431	50	3.5	22 jan.	1554	141	9.1
19 août	1462	38	2.6	19 fév.	1559	152	9.7
4 nov.	1437	39	2.7	19 mars	1557	173	11.1
1951				23 avril	1564	153	9.8
3 mars	1436	59	4.1	21 mai	1565	96	6.1
2 juin	1464	31	2.1	18 juin	1586	67	4.2
18 août	1483	27	1.8	23 juil.	1634	67	4.1
3 nov.	1461	30	2.1	20 août	1632	54	3.3
1952				17 sept.	1603	52	3.2
1 mars	1478	74	5.0	22 oct.	1602	52	3.2
31 mai	1501	40	2.7	19 nov.	1592	60	3.8
16 août	1528	34	2.2	10 déc.	1593	76	4.8
22 nov.	1515	36	2.4	1956			
13 déc.	1516	49	3.2	21 jan.	1577	121	7.8
1953				18 fév.	1572	131	8.3
24 jan.	1512	69	4.6	24 mars	1569	136	8.7
21 fév.	1508	63	4.2	21 avril	1576	109	6.9
21 mars	1506	70	4.6				

1. Source: voir note 1, tableau I.

2. Personnes sans emploi, mais cherchant du travail.

3. P.c. des chômeurs par rapport à la main-d'œuvre.

l'économie nationale dans son ensemble, étant entendu que ce ne sont pas tellement les comparaisons d'un certain nombre de situations particulières, à des dates précises, qui nous intéressent surtout, mais plutôt la physionomie globale des phénomènes, soit nationaux, soit régionaux? Naturellement une telle analyse repose, pour une bonne part, sur l'hypothèse que les limites géographiques choisies correspondent, du moins jusqu'à un certain point, aux frontières d'économies régionales distinctes les unes des autres. Les résultats de l'enquête montreront si une telle hypothèse peut avoir une valeur quelconque au moins pour fin de classification. Les statistiques utilisées ici nous poussent d'ailleurs à nous en tenir à la «méthode globale» par séries homogènes, plutôt que de chercher à comparer à chaque moment la situation moyenne à la situation prévalant dans chaque secteur: étant donnée la technique utilisée pour recueillir les renseignements, la comparaison dans le temps d'une série de résultats a des chances en effet de réduire l'influence de l'erreur probable dont se trouve affectée chacune des données particulières. Ce qui revient à dire que l'image globale qui se dégage de l'ensemble des statistiques utilisées a des chances de représenter plus fidèlement la réalité elle-même que ne peuvent le faire les données isolées les unes des autres.

* * *

Ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas tant, bien entendu, le nombre des chômeurs par division géographique que l'évolution du marché du travail par «région»: nous devons donc tenir compte de la force de travail disponible dans chacune des régions concernées. Naturellement, l'évaluation statistique exacte de la force de travail disponible n'est pas facile; d'abord, on s'entend peu sur la définition de l'offre de travail; de plus, la population active fluctue avec la conjoncture et même avec les saisons; enfin, le passage des catégories théoriques aux définitions statistiques nécessite des compromis nombreux¹. La solution utilisée dans le document que nous utilisons ici nous paraît tout à fait satisfaisante. Pour évaluer l'offre de travail, on part d'abord du total de la population de 14 ans et plus

1. Pour tous ces problèmes, cf. François Sellier, *Essai de reconstruction des catégories de l'emploi*, Économie appliquée, Archives de l'Institut de Science Économique Appliquée, Presses universitaires de France, no 1-2, janv.-juin 1955, pp. 47 et suiv.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Tableau IV
Main-d'œuvre, chômage et taux de chômage,
Ontario, 1945-1956¹

Date du sondage	Force de travail (,000)	Chômeurs ² (,000)	Taux ³ de chômage	Date du sondage	Force de travail (,000)	Chômeurs ² (,000)	Taux ³ de chômage
1945				1953			
17 nov.	1583	55	3.5	18 avril	1901	39	2.1
1946				16 mai	1937	27	1.4
13 fév.	1608	58	3.6	20 juin	1981	24	1.2
1 juin	1711	34	2.0	18 juil.	2004	23	1.1
31 août	1766	37	2.1	22 août	2000	19	0.9
9 nov.	1721	35	2.0	19 sept.	1963	26	1.3
1947				14 oct.	1947	30	1.5
1 mars	1677	41	2.4	21 nov.	1956	40	2.0
31 mai	1761	24	1.4	12 déc.	1947	48	2.5
16 août	1821	20	1.1	1954			
8 nov.	1778	23	1.3	23 jan.	1961	83	4.2
1948				20 fév.	1965	88	4.5
21 fév.	1729	41	2.4	20 mars	1962	91	4.6
5 juin	1799	24	1.3	17 avril	1962	79	4.0
4 sept.	1808	20	1.1	22 mai	1987	65	3.3
20 nov.	1768	25	1.4	19 juin	2010	60	3.0
1949				24 juil.	2027	55	2.7
5 mars	1758	56	3.2	21 août	2036	58	2.9
4 juin	1826	29	1.6	18 sept.	1989	61	3.1
20 août	1873	28	1.5	23 oct.	1981	60	3.0
29 oct.	1803	37	2.1	20 nov.	1979	69	3.5
1950				11 déc.	1983	75	3.8
4 mars	1780	74	4.2	1955			
3 juin	1835	32	1.7	22 jan.	1977	103	5.2
19 août	1864	23	1.2	19 fév.	1985	99	5.0
4 nov.	1823	23	1.3	19 mars	1983	96	4.8
1951				23 avril	1993	72	3.6
3 mars	1820	36	2.0	21 mai	2016	47	2.3
2 juin	1870	19	1.0	18 juin	2048	41	2.0
18 août	1909	20	1.0	23 juil.	2069	36	1.7
3 nov.	1868	32	1.7	20 août	2087	39	1.9
1952				17 sept.	2033	47	2.3
1 mars	1856	56	3.0	22 oct.	2034	45	2.2
31 mai	1909	31	1.6	19 nov.	2036	43	2.1
16 août	1944	23	1.2	10 déc.	2043	49	2.4
22 nov.	1915	32	1.7	1956			
13 déc.	1920	35	1.8	21 jan.	2024	70	3.5
1953				18 fév.	2031	77	3.8
24 jan.	1894	46	2.4	24 mars	2039	56	2.7
21 fév.	1881	46	2.4	21 avril	2054	48	2.3
21 mars	1895	39	2.1				

1. Source: voir note 1, tableau I.
2. Personnes sans emploi et cherchant du travail.
3. P.c. des chômeurs par rapport à la main-d'œuvre.

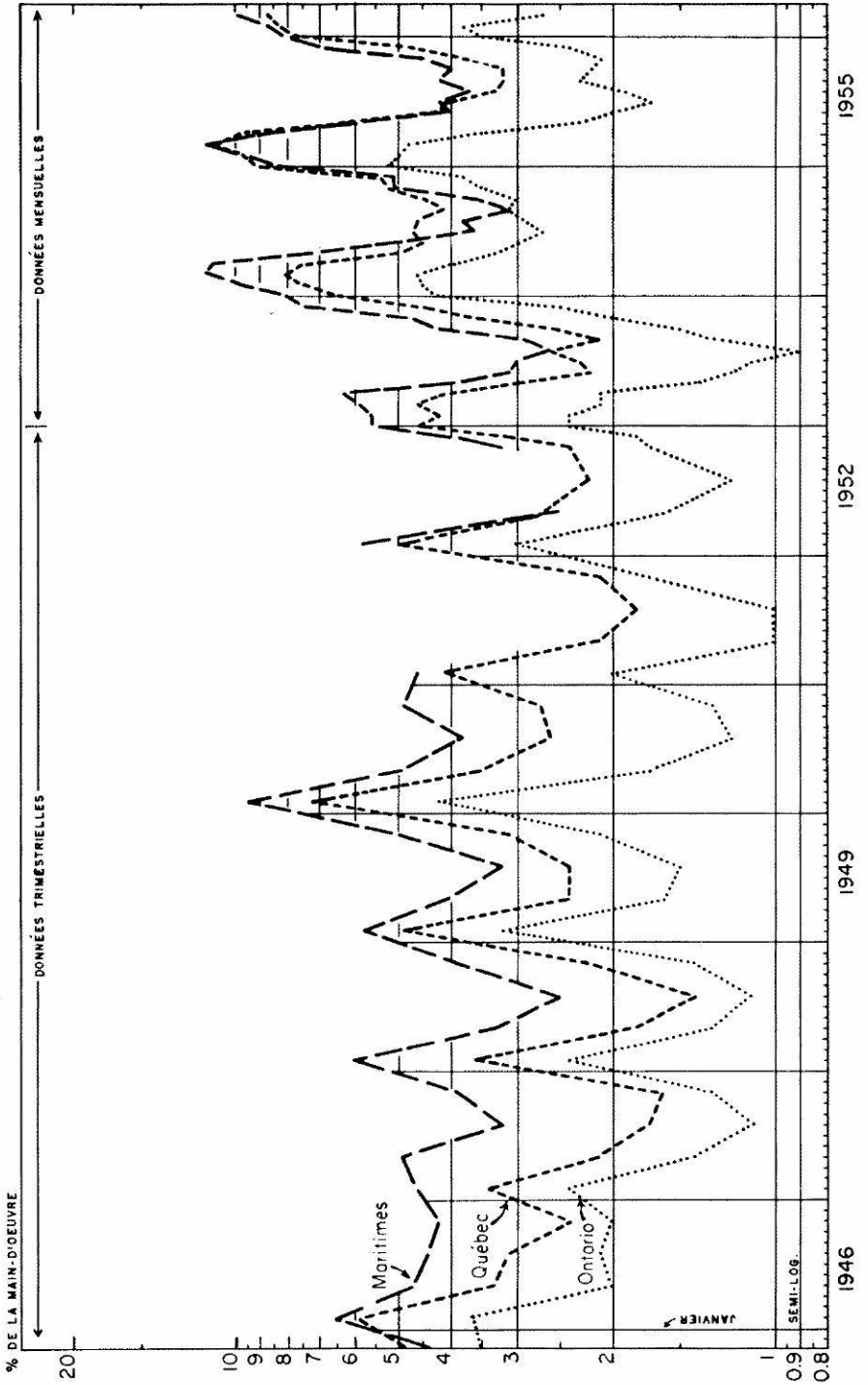
vivant en dehors des institutions. De ce total, on déduit la partie inactive de cette population qui «se compose des personnes qui sont hors de la main-d'œuvre, en ce sens qu'elles ne travaillent pas moyennant une rémunération ou un bénéfice, qu'elles ne sont pas des travailleurs non rémunérés dans une entreprise familiale comme ferme ou commerce et qu'elles ne sont pas en quête d'emploi. Cette catégorie comprend donc les personnes qui fréquentent l'école ou tiennent maison, celles qui, trop âgées ou pour quelque autre raison, sont définitivement inaptes au travail et celles qui sont volontairement inactives ou retirées. Les maîtresses de maison, les étudiants et les autres personnes qui travaillaient à temps incomplet sont classés comme ayant un emploi, tandis que ceux qui étaient en quête d'emploi sont classés parmi les personnes sans emploi et cherchant du travail»¹. Plusieurs pourraient s'objecter à ce que l'on ait ainsi recours au critère de la «volonté de travailler» pour décider d'inclure ou d'exclure certaines personnes du total de l'offre de travail à un moment donné. En discutant tous ces points, François Sellier écrit par exemple dans l'article déjà cité: «les conceptions *intentionnelles* tentent de se rapprocher du réel, mais en l'interprétant encore; la déclaration d'intention est considérée comme expression d'une volonté indépendante au lieu de poser que cette volonté (de ne pas travailler par exemple) est la conséquence de l'environnement. On a donc, à la base de toute définition, une prise de position théorique sur la source du chômage»². Cette affirmation est valable dans la mesure où la définition du chômage que l'on cherche à élaborer doit ensuite être utilisée dans une analyse théorique. Mais ce n'est pas ici notre préoccupation: nous nous demandons comment se sont comportées les différentes régions dans la série des mouvements conjoncturels qu'a connue l'économie canadienne, si l'on prend comme critère de jugement, les réactions du marché du travail. «L'environnement» devient alors un élément *potentiel* de disparité qui nous intéresse au plus haut point. Les objections que l'on pourrait faire alors à la méthode d'évaluation utilisée dans les documents auquel nous empruntons nos statistiques ne peuvent donc nous concerner; elles tendraient plutôt à confirmer la valeur du choix. Si en effet on reporte au total de la force de

1. *La Main-d'œuvre*, avril 1956, vol. 12, no 4, O.F.S., Ottawa.

2. F. Sellier, *op. cit.*, p. 51.

74

Graphique I — Taux de chômage au Canada, 1945-1956



travail par région ou pour chaque période le nombre de personnes qui auraient voulu travailler mais qui n'ont pu le faire, on a une bonne idée de la capacité des économies régionales à absorber l'*offre de travail* qui se présente sur leur marché respectif. On ne sait pas naturellement si les différents potentiels démographiques sont partout utilisés au mieux, mais, justement, ce n'est pas ici le problème qui nous préoccupe. Nous avons donc calculé pour l'ensemble du Canada et pour les trois régions qui nous intéressent le pourcentage du chômage par rapport à la force de travail, le chômage et la force de travail étant alors définis comme nous venons de l'indiquer. Ces pourcentages, que nous appellerons à l'avenir *taux de chômage*, pour fins de simplification, se trouvent réunis dans les quatre tableaux précédents. Ce sont ces tableaux qui constitueront la base des discussions qui vont suivre.

Pour avoir une idée d'ensemble de l'évolution du chômage par région, nous avons d'abord tracé, à partir des tableaux II, III, IV, le graphique I ci-dessus. L'examen de ce graphique nous permet immédiatement quelques constatations intéressantes. D'abord, les courbes se suivent assez étroitement d'un bout à l'autre de la période, à peu près sans se croiser: la courbe de l'Ontario se tient constamment au niveau inférieur, la courbe de la province de Québec au niveau intermédiaire et la courbe des Maritimes au niveau supérieur. Les courbes semblent, de plus, réagir de la même façon aux mouvements de la conjoncture nationale: chacune enregistre en effet les fluctuations de l'emploi, depuis la fin de la guerre. Ces fluctuations semblent d'ailleurs atteindre, d'année en année, des niveaux de plus en plus élevés: toutes les courbes indiquent en effet une certaine tendance à la hausse des taux de chômage, au cours de la dernière décade. Enfin, la courbe de la Province de Québec qui se trouvait très près de la courbe de l'Ontario dans l'immédiat après-guerre semble s'être rapprochée nettement, depuis quelques années, de la courbe des Maritimes. Reprenons maintenant ces constatations générales pour les analyser d'un peu plus près, en comparant alors l'évolution de la situation dans les «régions» à l'évolution de la situation dans l'ensemble du pays.

Pour mettre en évidence la concomitance des fluctuations conjoncturelles nationales et des fluctuations conjoncturelles régionales, du moins dans la mesure où elles se trouvent reflétées par les

variations des taux de chômage, il nous faudrait d'abord éliminer de chaque série les variations saisonnières. Ces variations n'ayant pas la même ampleur dans chacune des régions qui nous intéressent, il n'est pas tout de suite évident que les taux de chômage par région enregistre en même temps les mêmes mouvements conjonctuels, même si le graphique I permet de penser qu'il en est probablement ainsi¹. Par ailleurs, les données dont nous disposons ne nous permettent pas d'éliminer de nos séries, l'influence des saisons, du moins par le recours à des méthodes mathématiques. De 1945 à 1952 inclusivement, les statistiques utilisées ici ne sont en effet que trimestrielles; elles ne deviennent mensuelles qu'à partir de 1953 seulement. Mais en ne prenant, d'un bout à l'autre de la période, que les données trimestrielles, il est cependant possible de calculer des moyennes annuelles qu'on peut alors utiliser pour

✂

Tableau V
Moyennes annuelles des taux de chômage par trimestres²

Années	Canada	Maritimes	Québec	Ont.	Années	Canada	Maritimes	Québec	Ont.
1946	2.95	4.95	3.67	2.42	1951	2.02	2.97 ³	2.52	1.42
1947	2.00	4.15	2.20	1.55	1952	2.42	3.47 ³	3.00	1.87
1948	2.05	4.30	2.25	1.55	1953	2.50	4.20	3.32	1.67
1949	2.67	4.50	3.20	2.10	1954	4.27	6.40	5.57	3.55
1950	3.25	5.75	4.00	2.10	1955	4.00	5.97	5.70	2.82

1. Les moyennes, pour la période, du rapport des taux de chômage de mars au taux de chômage d'août sont les suivants:

Maritimes	2.03
Québec	2.21
Ontario	2.30

2. Pour que les graphiques II et III (ci-dessous) restent comparables, nous avons utilisé ici les données trimestrielles choisies pour calculer les équations des droites du graphique III. Pour être également utilisables dans les deux cas, les données choisies auraient dû alors répondre aux deux conditions suivantes:

a) représenter aussi exactement que possible, le trimestre; pour cela, l'enquête devrait se situer au centre de chaque trimestre (graphique II);

b) donner lieu à des intervalles rigoureusement exacts (graphique III)

Pour satisfaire à ces deux conditions, nous aurions dû utiliser les sondages portant dates suivantes: mi-février, mi-mai, mi-août, mi-novembre. Pour la période 1946-1952, nous n'avons pas le choix. Pour les années 1952 à 1956, nous avons utilisé les résultats des sondages mensuels effectués aux dates les plus rapprochées des dates idéales.

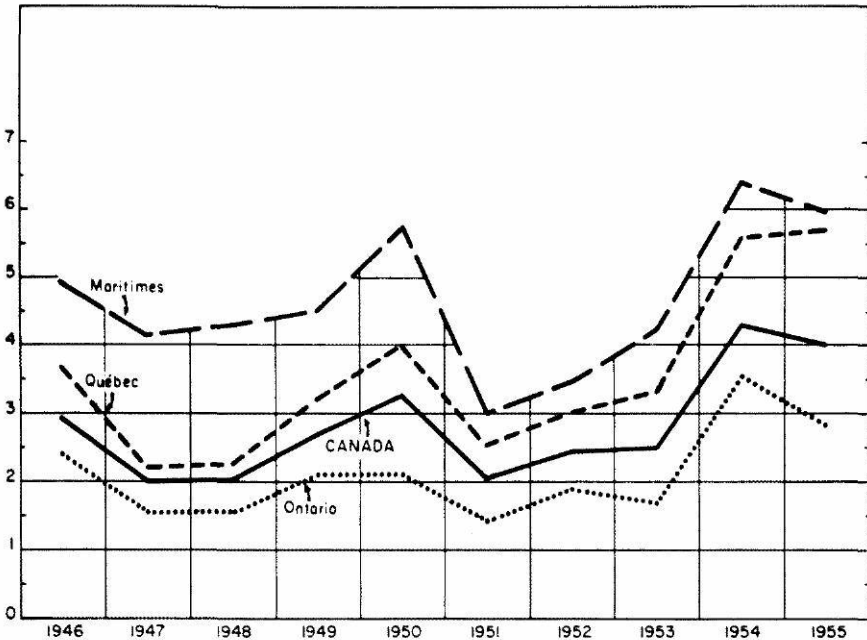
3. Dans le cas des Maritimes, pour mai, août et novembre 1951, de même que pour août 1952, les taux de chômage manquent parce qu'à la date de l'enquête, le nombre des chômeurs n'y atteignaient pas le chiffre minimum de 10,000 fixé par les nécessités de la technique de l'échantillonnage. Nous avons cependant décidé de fixer le chômage à ce chiffre de 10,000, dans les quatre cas en question, pour calculer ensuite des taux de chômage qui sont en fait, des taux maxima. L'examen de la série des taux antérieurs et postérieurs (tableau II) permet de croire que la réalité se situe probablement près de ces maxima. Ces considérations s'appliquent évidemment aux moyennes annuelles ci-dessus.

tracer une courbe d'où l'influence saisonnière se trouve, en gros, quand même éliminée. C'est, en tous cas la méthode à laquelle nous avons eu recours; les résultats se trouvent groupés au tableau Vci-dessous. Ils nous ont permis de tracer les courbes du graphique II. Sur ce graphique, la concordance des mouvements conjoncturels devient évidente: les quatre courbes évoluent presque en parallèle et selon un rythme à peu près identique. Les fluctuations sensibles à l'échelle nationale sont aussi manifestes à l'échelle régionale.

Notons cependant dans cette concordance générale quelques phénomènes particuliers concernant les années 1950, 1953 et 1955. En 1950, le chômage semble avoir tendance à augmenter sensiblement dans l'ensemble du Canada, de même que dans la province de Québec et dans les Maritimes. En Ontario, par contre, l'année 1950 donne lieu à des taux identiques à ceux de 1949 et d'ailleurs très bas par rapport et à la moyenne nationale et à la situation dans les autres «régions» du pays. En 1953 on assiste à un phénomène un peu comparable. Cette fois, cependant les mouvements de hausse de la moyenne nationale, de la province de Québec et des Mari-

✱ **Graphique II**

Moyenne annuelle des taux de chômage par trimestre, 1946-1955



times sont beaucoup moins marqués; mais en Ontario, par contre, le chômage paraît regresser de façon sensible. Enfin, du sommet atteint en 1954, les courbes indiquent toutes en 1955, une orientation à la baisse, sauf dans la province de Québec, où l'accroissement du chômage se poursuit. Les divergences, on le voit, concernent surtout la province d'Ontario qui seule semble jouir d'une certaine autonomie à l'intérieur de l'économie nationale. Malgré ces divergences occasionnelles, on a l'impression que l'économie nationale se trouve suffisamment intégrée, à l'heure actuelle, pour que les mouvements conjoncturels qui affectent l'ensemble de la force de travail donnent lieu, sur le plan régional, à des fluctuations à peu près identiques. Cependant les disparités régionales resteraient assez marquées pour que ces fluctuations se situent, dans chaque cas, à des niveaux nettement différents; de sorte que la situation réelle du marché du travail peut, à un moment donné et selon les régions, aller quand même d'un sur-emploi caractérisé à un chômage sensible.

Ces similitudes interrégionales disparaissent presque complètement cependant si on remplace les courbes brutes du premier graphique par leur droite de régression respective (graphique III)¹. Les quatre droites que nous obtenons correspondent en effet aux équations suivantes:

$$1. \text{ Canada: } Y = 0.040x + 2.083$$

$$2. \text{ Québec: } Y = 0.072x + 2.221$$

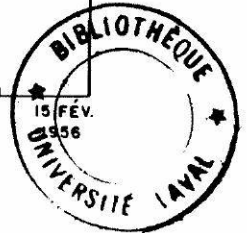
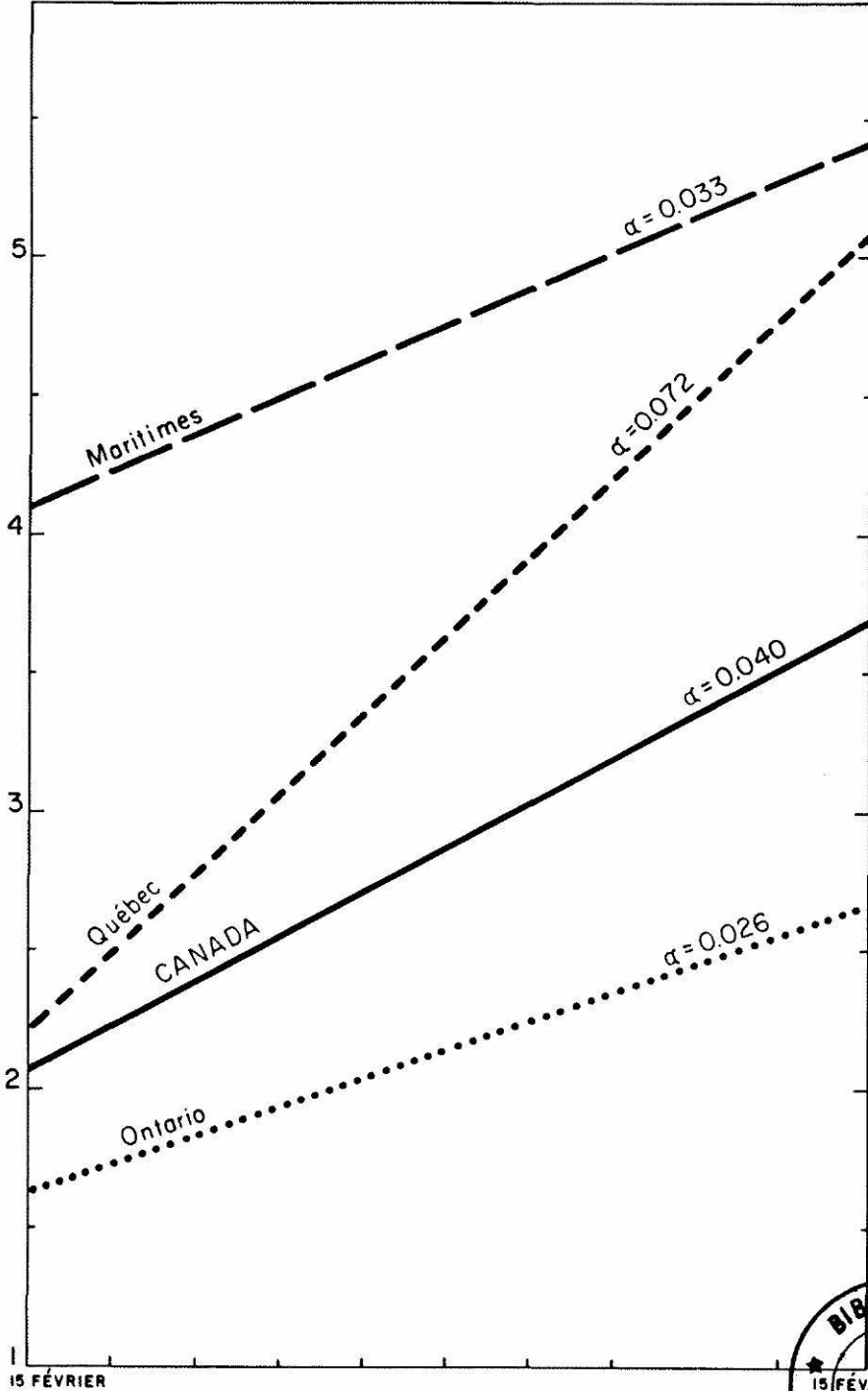
$$3. \text{ Maritimes: } Y = 0.033x + 4.108$$

$$4. \text{ Ontario: } Y = 0.026x + 1.629$$

Une seule caractéristique commune demeure alors: les quatre courbes indiquent une certaine tendance à la hausse. Notons qu'une telle orientation n'a rien à voir avec «la tendance de longue durée» classique que l'on s'attend ordinairement à repérer sous la série des cycles. La combinaison d'une «tendance de longue durée» et d'un cycle constitue une hypothèse de travail que nous n'utilisons pas ici. La période que nous étudions est d'ailleurs trop courte pour permettre le recours à de tels procédés d'analyse. D'un autre côté il peut paraître normal, en ce qui concerne les séries utilisées, de trouver une telle tendance, étant donné que le début de nos courbes

1. Les équations ont été calculées par la méthode des moindres carrés. Pour le choix des données utilisées, voir, ci-haut, notes 2 et 3, tableau V.

Graphique III — Droites de régression du chômage au Canada, 1946-56
% DE LA MAIN-D'OEUVRE



se trouve influencé par le sur-emploi d'après-guerre alors que l'on a par la suite à prendre en considération, d'abord le palier de 1949-50 et ensuite la très nette récession de 1954-55. Mais cette combinaison de situations conjoncturelles communes, comme nous venons de la voir, et à l'économie nationale et aux économies régionales donne justement dans chacun des cas qui nous préoccupent des résultats presque totalement différents: les points d'origine des courbes de même que leurs coefficients angulaires diffèrent nettement. La combinaison du niveau de la courbe dans le champ du graphique et l'angle dont elle se trouve affectée nous permet alors de déceler des disparités que la simple superposition des courbes à peu près parallèle, ne nous permettait pas d'entrevoir dans les graphiques précédents.

Notons d'abord que l'ordre de successions des courbes de haut en bas du graphique III est le même que dans les graphiques précédents: les écarts d'une série à l'autre sont donc suffisants en importance et assez constants au cours de la période pour que les disparités interrégionales restent apparentes même lorsque les données se trouvent ramenées à la forme extrêmement simplifiée que nous utilisons ici. Mais alors que dans les graphiques antérieurs on pouvait être porté à penser que le parallélisme des courbes était à peu près constant, l'examen du graphique III nous amène au contraire à constater qu'il n'en est rien: la situation de l'emploi, toujours plus favorable en Ontario que dans l'ensemble du pays et dans les autres régions considérées ici, se détache de plus en plus de la situation moyenne; la situation de la province de Québec se détache elle aussi de la situation moyenne mais en sens inverse, ce qui l'amène progressivement au niveau des Maritimes. Toutes ces constatations rendues sensibles par les équations de la page 18 et par le graphique III deviennent encore plus évidentes si on calcule les ordonnées des quatre courbes concernées au centre et aux extrémités. On obtient en effet alors les résultats suivants:

	15 fév. 1946	15 fév. 1951	15 fév. 1956
Maritimes.....	4.108	4.768	5.428
Québec.....	2.221	3.661	5.101
Canada.....	2.083	2.883	3.683
Ontario.....	1.629	2.149	2.669

PLEIN EMPLOI AU CANADA

Ces chiffres rendent surtout sensible le rapprochement de la courbe des Maritimes et de celle de la province de Québec. Ils ne nous permettent pas de nous faire une idée nette de l'évolution de la situation de l'emploi, au niveau régional, par rapport à son évolution au niveau national, au cours de la période qui nous intéresse. Pour en arriver à ce dernier résultat on pourrait transformer les chiffres ci-dessus en indice par rapport à la moyenne nationale en chaque point, ce qui reviendrait à représenter les droites régionales par leurs écarts à la droite nationale qui serait alors ramenée à l'horizontale. On obtiendrait alors à la place des ordonnées ci-haut, les séries suivantes:

	15 fév. 1946	15 fév. 1951	15 fév. 1956
Maritimes.....	197.2	165.4	147.4
Québec.....	106.6	127.0	138.5
Canada.....	100.0	100.0	100.0
Ontario.....	78.2	74.5	72.5

Mais un tel procédé peut paraître hasardeux étant donné que les droites de regression ne représentent les phénomènes réels que sous une forme excessivement simplifiée. Pour nous rapprocher de la réalité, reprenons plutôt les données régionales du tableau V et transformons-les en pourcentage des taux moyens de chômage pour l'ensemble du Canada; on obtient alors les séries groupées au tableau VI, qui nous permettent elles-mêmes de tracer le graphique suivant (IV). Sur ce graphique apparaît nettement la disparité des réactions régionales, par rapport aux taux moyens pour le pays:

Tableau VI
Pourcentage des taux de chômage régionaux par rapport
aux taux nationaux. Moyennes annuelles
des données trimestrielles¹

Années	Canada	Maritimes	Québec	Ont.	Années	Canada	Maritimes	Québec	Ont.
1946	100	167.8	124.4	82.0	1951	100	147.0 ²	124.8	70.3
1947	100	207.5	110.0	77.5	1952	100	143.3 ²	124.0	77.3
1948	100	209.8	109.8	75.6	1953	100	168.0	132.8	66.8
1949	100	168.5	119.8	78.6	1954	100	149.8	130.4	83.1
1950	100	176.9	123.1	64.6	1955	100	149.2	142.5	70.5

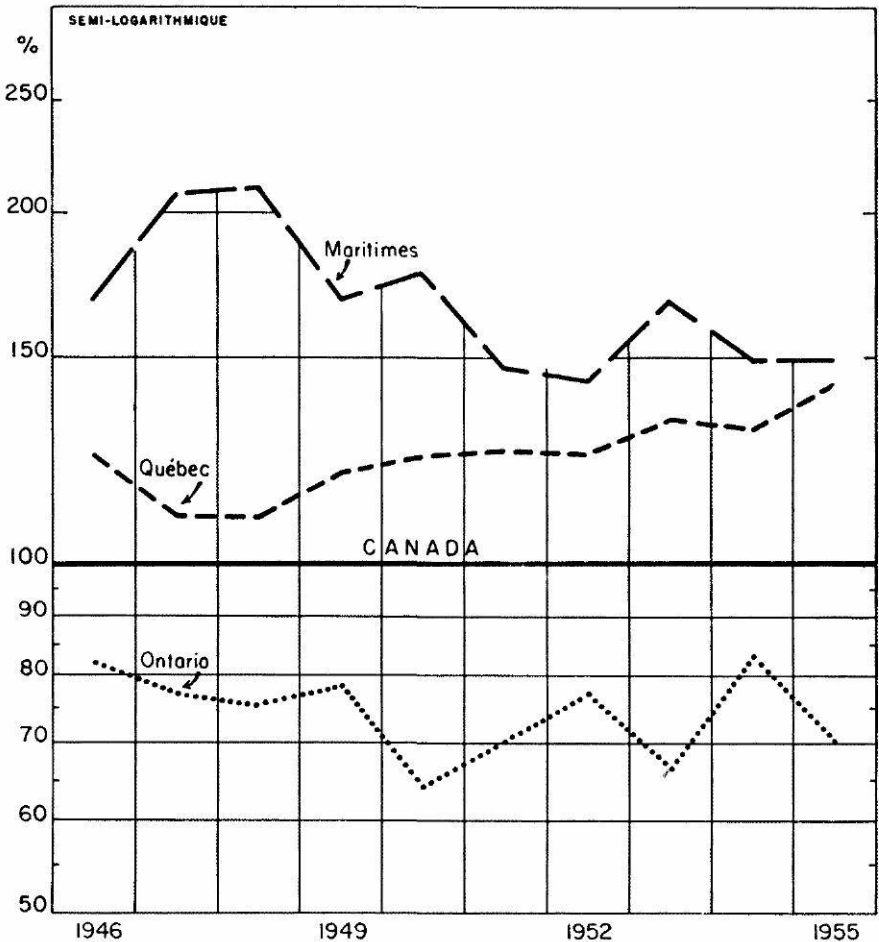
1. Source, tableau V.

2. Voir note 3, tableau V.

la situation de l'emploi dans les Maritimes et dans le Québec tend de plus en plus à se rapprocher, alors que dans l'immédiat après-guerre les comportements semblaient différer profondément; d'autre part, l'Ontario s'éloigne de la moyenne nationale, sauf peut-être au cours de la récession de 1954-55, où le mouvement semble avoir été temporairement renversé.

Ce rapprochement entre la situation dans les Maritimes et la situation dans la province de Québec peut paraître surprenant.

✱ **Graphique IV**
Pourcentage des taux de chômage régionaux
par rapport aux taux nationaux
 (Moyennes annuelles des données trimestrielles)



Surtout que si on prend comme base la situation moyenne du chômage au pays, par période, le comportement des Maritimes diffère très nettement de celui de la province de Québec et de celui de l'Ontario. Deux explications générales s'offrent alors à l'esprit: ou les Maritimes jouissent depuis 1945 et surtout depuis la guerre de Corée, d'un rythme de développement nettement supérieur à celui de la moyenne nationale, ou au contraire, la stagnation relative de l'économie de cette région est telle, que les «chômeurs» désespèrent de trouver à s'employer avantageusement chez-eux et émigrent hors de la région. La première hypothèse comporte peut-être une part de vérité, mais nous ne l'examinerons pas ici¹.

Tableau VII
Indice d'évolution de la force de travail par région²

(1949-50 = 100)

Années	Maritimes	Québec	Ontario
1946.....	98.3	93.6	93.5
1947.....	101.4	95.0	96.6
1948.....	100.9	97.0	97.6
1949.....	100.9	99.6	99.7
1950.....	99.2	100.5	100.3
1951.....	97.1	102.3	102.6
1952.....	95.0	105.4	104.7
1953.....	96.4	108.4	106.8
1954.....	96.0	108.9	109.4
1955.....	98.1	111.1	111.6

Par contre, la seconde permet semble-t-il de fournir immédiatement quelques éléments pour la solution du problème proposé; pour le constater, il suffit de considérer l'évolution de «l'offre de travail» dans chacune des trois régions. Pour en arriver à ce résultat, nous avons calculé pour les dix dernières années, les moyennes annuelles par région des effectifs disponibles sur le marché du travail. Nous avons ensuite converti ces moyennes régionales en indices par rapport aux années 1949-50, qui se

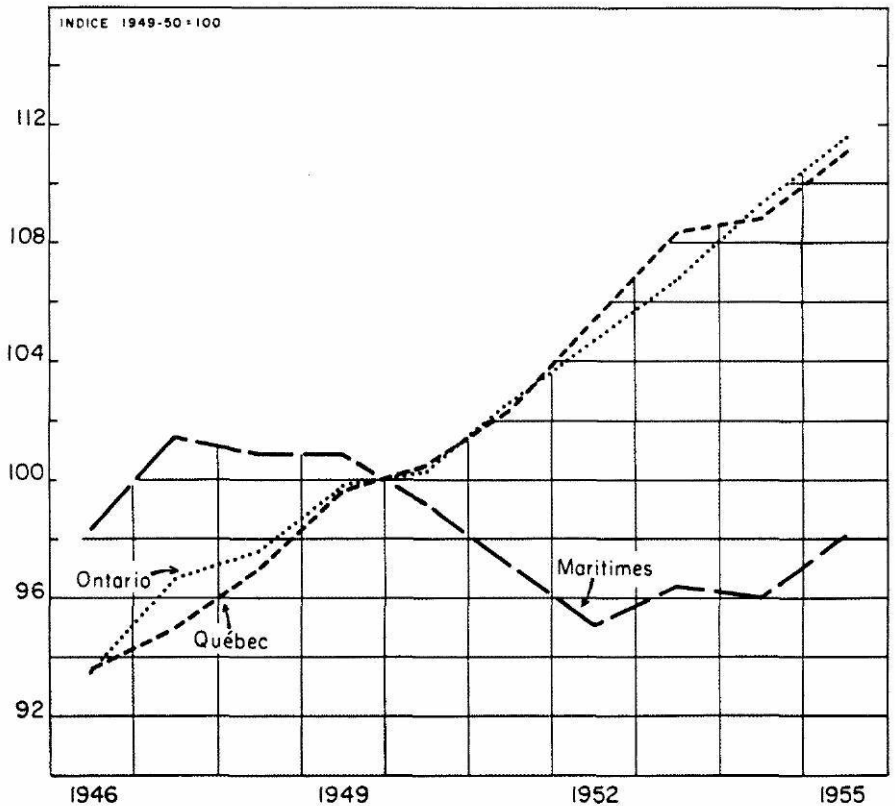
1. Il n'est pas impossible que les Maritimes aient subi, au cours de la période, des transformations structurelles relativement importantes (cf. *Tendances récentes*, op. cit., pp. 27-65). Nous n'entreprendrons pas cependant l'analyse de l'évolution des structures régionales, sauf à l'intérieur des limites de la seconde hypothèse que nous proposons ici.

2. Source: tableaux II, III et IV. Moyennes annuelles des données trimestrielles: voir, tableau V, note 1, pour le choix des données trimestrielles.

situent au centre de la période examinée. On constate alors (tableau VII, graphique V) que dans la province de Québec et en Ontario, les effectifs disponibles croissent régulièrement et à des rythmes étroitement comparables. Dans les Maritimes par contre, on assisterait à une légère tendance à la baisse: il est donc possible alors de supposer que l'amélioration relative constatée dans les Maritimes serait due à une accentuation du mouvement traditionnel d'émigration de la population de cette région. La concomitance d'un rythme de développement rapide dans d'autres régions du pays et de la stagnation relative des Maritimes jointe à l'amélioration des moyens de transport et surtout d'information rendent l'hypothèse de l'émigration assez vraisemblable.

λ Graphique V

**Indice de l'évolution du total de la main-d'œuvre disponible,
Maritimes, Québec, Ontario, 1946-1955**



Cette dernière constatation ajoutée aux précédentes nous permet maintenant d'ébaucher une réponse plausible à la question posée au début de cet article et d'entrevoir certaines conséquences de cette réponse. D'abord, la politique de plein emploi ne semble pas avoir eu la même efficacité au niveau régional qu'au niveau national, même si on trouve au niveau régional les mêmes fluctuations conjoncturelles qu'au niveau national: pour chaque période, le niveau moyen national du chômage semble résulter de la combinaison de situations régionales assez nettement différentes; le «plein-emploi» à peu près constant en Ontario et l'importance numérique de la force de travail dans cette région pourraient d'ailleurs inciter à surestimer le résultat national de la politique de l'emploi depuis la guerre.

De plus, l'écart entre le résultat national de la politique de l'emploi et le résultat par région de cette politique semble avoir été presque «constant», en ce sens du moins que pour chaque période les taux de chômage national et régionaux se situent pratiquement toujours dans le même ordre, ce qui se traduit sur nos graphiques par un parallélisme à peu près constant des courbes. On peut peut-être conclure de ces constatations que leurs disparités de structure empêchent les économies régionales d'être uniformément perméables à une politique globale de plein-emploi, et qu'alors, la politique de plein-emploi ne saurait avoir une efficacité régionale satisfaisante au Canada si son contenu n'est que conjoncturel. Bien plus, cette politique d'emploi trop exclusivement conjoncturelle et globale se trouve, en fait, axée sur les situations moyennes nationales: à l'intérieur de ces moyennes nationales «contrôlées», les difficultés régionales doivent alors, elles, se résoudre par le jeu des «automatismes naturels», qui amènent eux-mêmes des transformations irrationnelles de structure. Dans la mesure où la force de travail disponible constitue un des éléments des structures en question, l'émigration constituerait l'un de ces mécanismes d'adaptation, comme semble l'indiquer le cas des Maritimes. Dans ce cas on en arriverait à la conclusion qu'une politique de conjoncture globale axée sur les moyennes nationales, alors que ces moyennes sont elles-mêmes largement déterminées par les régions les plus favorisées, permettrait bien de réaliser cette intégration économique nationale dont on parle tant, mais par voie de concentration,

du moins dans la mesure où le taux de mobilité de la population permet cette forme de réajustement. Dans le cas contraire, les disparités interrégionales se trouveraient accentuées: c'est ce qu'indiquerait l'évolution du chômage dans la province de Québec.

Notons pour terminer que nous nous trouvons ainsi amené à poser le problème sur un autre plan: si la politique de structure semble aussi nécessaire, il faut que le pays se trouve doté ou d'une administration centrale disposant du pouvoir d'élaborer et d'appliquer une telle politique ou que le pouvoir central puisse intégrer sa politique conjoncturelle à des politiques de structure, elles-mêmes élaborées et mises en œuvre par les autorités régionales. Mais un contrôle conjoncturel «global» lié à un «libéralisme» de fait dans l'aménagement des structures régionales semblent amener des résultats aberrants.

Pierre HARVEY,
professeur à l'École
des Hautes Études commerciales
(Montréal).